

Pelouses acidiclinales subatlantiques sèches des Vosges

6230*

1

* Habitat prioritaire

CODE CORINE : 35.1

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et déterminisme

Étage collinéen et montagnard moyen (entre 250 et 900 m d'altitude).

Climat subatlantique à subcontinental, avec une pluviosité assez élevée (P > 800 mm/an).

Substrat siliceux : granite, grès.

Sol acide (pH voisin de 5).

Expositions variées (voir variantes).

Microtopographie convexe ou plane.

Milieu méso-hydrique et oligotrophe.

Variabilité

Diversité typologique essentiellement climatique :

– sous climat subatlantique pluvieux, à tendance montagnarde : **pelouse à Fétuque rouge et Genêt sagitté** [*Festuco rubrae-Genistetum sagittalis*]. Plusieurs variantes apparaissent à l'étage montagnard en fonction de l'exposition :

– variante de versant nord (mésoclimat plus frais), différenciée par la Myrtille, l'Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*), le Liondent de Suisse (*Leontodon pyrenaicus* subsp. *helveticus*), la Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*), etc. ;

– variante du versant sud (mésoclimat plus chaud), différenciée par la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), le Génévrier commun (*Juniperus communis*), l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), l'Hélianthème nummulaire (*Helianthemum nummularium*), l'Épiaire officinale (*Stachys officinalis*) l'Euphorbe faux cyprès (*Euphorbia cyparissias*) ;

– variante intermédiaire de versant est ou ouest, marquée par la coexistence de la Myrtille et de la Fougère aigle ;

– sous climat plus continental (par exemple, dans les cuvettes du pays de Bitche : **pelouse à Avoine des prés et Genêt sagitté** [*Aveno pratensis-Genistetum sagittalis*] à caractère thermocontinental avec : Thésion à feuilles de lin (*Thesium linophyllum*), Avoine des prés (*Avenula pratensis*), Œillet à delta (*Dianthus deltoides*), Euphorbe faux cyprès, dans laquelle les espèces subatlantiques, comme le Gaillardet des rochers (*Galium saxatile*) et la Centaurée noire (*Centaurea nigra*) et montagnardes, comme le Méum fausse athamanthe (*Meum athamanticum*) disparaissent.

Physionomie, structure

Pelouse dominée par des graminées (Nard raide, Canche flexueuse, Fétuque rouge, Agrostide capillaire, Flouve odorante) accompagnées de chaméphytes ou arbrisseaux (Callune vulgaire, Genêt poilu, Genêt sagitté...).

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Centauree noire	<i>Centaurea nigra</i>
Gaillardet des rochers	<i>Galium saxatile</i>
Genêt sagitté	<i>Genista sagittalis</i>
Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>
Arnica des montagnes	<i>Arnica montana</i>
Botryche lunaire	<i>Botrychium lunaria</i>
Bouclage saxifrage	<i>Pimpinella saxifraga</i>
Callune vulgaire	<i>Calluna vulgaris</i>
Campanule à feuilles rondes	<i>Campanula rotundifolia</i>
Canche flexueuse	<i>Deschampsia flexuosa</i>
Danthonie décombante	<i>Danthonia decumbens</i>
Euphrase raide	<i>Euphrasia stricta</i>
Fétuque filiforme	<i>Festuca filiformis</i>
Fétuque rouge (groupe)	<i>Festuca gr. rubra</i>
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>
Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>
Genêt poilu	<i>Genista pilosa</i>
Germandrée scorodaine	<i>Teucrium scorodonia</i>
Houlque molle	<i>Holcus mollis</i>
Laîche à pilules	<i>Carex pilulifera</i>
Laîche du printemps	<i>Carex caryophylla</i>
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>
Luzule à fleurs nombreuses	<i>Luzula multiflora</i>
Méum fausse athamanthe	<i>Meum athamanticum</i>
Nard raide	<i>Nardus stricta</i>
Platanthère à fleurs verdâtres	<i>Plantanthera chlorantha</i>
Potentille tormentille	<i>Potentilla erecta</i>
Scabieuse colombarie	<i>Scabiosa columbaria</i>
Violette des chiens	<i>Viola canina</i>

Confusions possibles

Avec la pelouse acidiphile subalpine à Violette jaune (*Viola lutea*) et Nard raide (*Nardus stricta*), dans laquelle apparaissent des espèces subalpines (Orchis blanchâtre (*Pseudorchis albida*), Violette jaune ...) et manque le Genêt sagitté (*Viola luteae-Nardetum strictae*) [*Nardion strictae*, Code UE : 6230*].

Correspondances phytosociologiques

Pelouses acidiclinales nord-atlantiques à subcontinentales ; alliance : *Violion caninae*.

Dynamique de la végétation

Spontanée

Pelouses de l'étage collinéen et montagnard moyen des Vosges créées par déboisement et gestion pastorale extensive.

Un arrêt de cette gestion pastorale détermine un retour plus ou moins rapide vers le climax forestier ; ainsi à l'étage montagnard : – en versant sud, apparition d'abord d'une « friche » à Fougère aigle, progressivement colonisée par des arbustes : Noisetier (*Corylus avellana*) en dessous de 700 m, Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) au-dessus, accompagnés du Bouleau, de l'Alouchier et de l'Érable sycomore, puis les essences du peuplement climacique : Hêtre (*Fagus sylvatica*) et Sapin (*Abies alba*) ; – en versant nord, apparition d'abord de la lande à Myrtille, qui est colonisée petit à petit par le Sorbier des oiseleurs, l'Érable sycomore et même parfois directement par le Sapin et l'Épicéa (*Picea abies*), qui reconstituent le climax forestier ; – à l'étage collinéen, la dynamique évoluera vers une pineraie-chênaie acidiphile.

Liée à la gestion

Une intensification de la gestion, par amendements et fertilisation élevés, conduit à des habitats prairiaux appauvris.

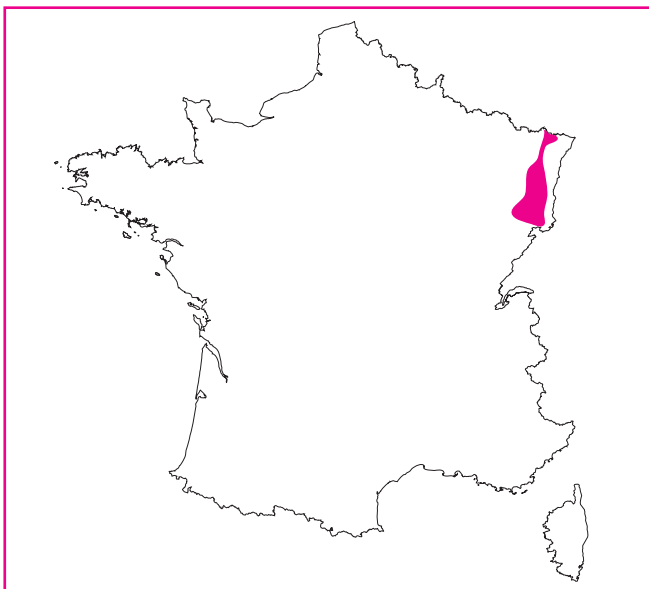
Habitats associés ou en contact

Landes sèches acidiphiles montagnardes à Airelle rouge (*Calluno vulgaris-Vaccinietum vitidis*) [Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi, Code UE : 4030] ou landes sèches acidiclinales continentales ou collinéennes à Daphné caméléée (*Daphne cneorum*) (*Daphno cneorii-Callunetum vulgaris*) [Genistion tinctorio-germanicae, Code UE : 4030].

Hêtraies-sapinières acidiphiles ou chênaies-pineraies continentales.

Prairies montagnardes à Géranium des forêts (*Geranium sylvaticum*) ou pelouses calcicoles acidiclinales à Silène viscaire (*Silene viscaria*) (*Viscario vulgaris-Avenetum pratensis*) [Chamaespartio sagittalis-Agrostidenion tenuis, Code UE : 6210*].

Répartition géographique



Pelouse à Fétuque rouge et Genêt sagitté : étage collinéen et montagnard moyen du Massif vosgien, de 250 à 900 m d'altitude.

Pelouse à Avoine des prés et Genêt sagitté : pays de Bitche (se retrouve aussi en Allemagne, en Bavière).

Valeur écologique et biologique

Habitat acidiphile oligotrophe en voie de forte régression par suite de l'intensification et de la déprise agricole de valeur patrimoniale élevée.

Présence d'un cortège d'espèces spécifiques, adaptées à ses conditions écologiques.

Le Thésion à feuilles de lin est protégé en Alsace et en Lorraine.

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

État optimum de pelouse gérée de manière extensive de plus en plus rare, souvent remplacé par des pelouses enfrichées, en voie d'évolution dynamique vers des milieux forestiers.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Intensification ou, plus souvent, déprise agricole, quand ce n'est pas directement des plantations de résineux qui détruisent cet habitat.

Potentialités intrinsèques de production économique

Bien que caractérisées par la présence d'arbrisseaux tels que le Genêt ailé, le Genêt velu, la Callune et la Myrtille, ces pelouses sont dominées par des graminées (Agrostis, Canche flexueuse, Fétuque rouge, Nard raide) et incluses dans des unités plus larges de gestion ce qui permet leur valorisation par le pâturage bovin.

Cadre de gestion

Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Stade intermédiaire entre une pelouse largement ouverte et une lande, la présence de cet habitat est étroitement liée à sa gestion. En cas de déprise agricole, en général sur les parcelles éloignées des exploitations et/ou inaccessibles, l'abandon des parcelles est particulièrement dommageable au niveau écologique parce qu'il y a envahissement rapide du pâturage par une seule espèce, comme la Fougère aigle ; les stades à Fougère ou Callune peuvent rester bloqués sans colonisation ligneuse ou évoluer vers une colonisation de noisetiers, bouleaux, puis hêtre et sapin.

L'intensification agricole, notamment aux abords des fermes et sur terrain plat (épandage de lisier, fumure minérale...), entraîne la disparition des espèces les plus typiques et les plus remarquables des chaumes vosgiennes.

De même, le surpâturage et le surpiétinement avec la multiplication des sentiers sauvages sur les chaumes entraînent une érosion des sols et la disparition d'espèces sensibles dans les zones humides.

Les plantations artificielles de résineux participent également à la détérioration de ces milieux.

Modes de gestion recommandés

Le pâturage ou une fauche épisodique ont tendance à stabiliser la pelouse ; il s'agit donc de pérenniser la gestion pastorale extensive des chaumes actuellement gérées en maintenant un pâturage pendant la saison.

Il est possible d'éliminer refus et rejets ligneux par intervention mécanique (gyrobroyage) ou manuelle localisée, après le 15 août et sans travail du sol.

De manière générale, toute intervention susceptible de modifier la nature du sol ou sa structure (fertilisation complémentaire, labours) doit être réduite au maximum bien que mise en œuvre pour améliorer la production fourragère.

La technique du brûlage est à éviter, en raison du risque d'incendie d'une part, du risque de développement de plantes pionnières comme la Molinie d'autre part.

Limiter les boisements artificiels.

Afin de limiter les effets du piétinement et la cueillette des myrtilles, il devient nécessaire de canaliser la fréquentation touristique.

Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Opération locale « Gestion des espaces ouverts et des hautes chaumes en montagne vosgienne haut-rhinoise ».

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Absence de données.

Bibliographie

- ISSLER E., 1927.
- ISSLER E., 1942.
- MULLER S., 1985.
- MULLER S., 1986.
- MULLER S., 1987.
- MULLER S., 1988.
- MULLER S., 1989a.
- MULLER S., 1989b.
- OBERDORFER E., 1978.
- ZIELONKOWSKI W., 1973.

Contacts

Parc naturel régional du ballon des Vosges – Chambre d'agriculture des Ardennes – Conseil régional d'Alsace.